

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 69 (2005)
Heft: 275-276

Artikel: La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone
Autor: Poirier, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA DYNAMIQUE DU FRANÇAIS À TRAVERS
L'ESPACE FRANCOPHONE
À LA LUMIÈRE DE LA
BASE DE DONNÉES LEXICOGRAPHIQUES
PANFRANCOPHONE

*En hommage à Pierre RÉZEAU**

L'entreprise lexicographique dont il sera question dans cet article représente l'étape la plus récente du mouvement de reconnaissance de la variation géographique du lexique français, lequel s'est manifesté nettement à partir des années 1970. Diverses initiatives dans ce domaine avaient été prises auparavant, déjà même dans la seconde moitié du XIX^e siècle, mais, comme le souligne Jean-Pierre Chambon (1997, 8), elles étaient demeurées isolées, «sans effet d'entraînement». À cet égard, les linguistes québécois se plaisent à rappeler que le *Supplément du Dictionnaire des dictionnaires* de Paul Guérin, publié en 1895, contenait, seulement pour le Canada francophone, quelque 350 emplois caractéristiques (Giroux, 1991). Mais ce visionnaire ne fera pas école, les esprits n'étant pas préparés à recevoir le message que véhiculait ce produit non conventionnel de la lexicographie française. Près de quatre-vingts ans plus tard, l'insertion de listes de régionalismes, pourtant bien lacunaires, dans le *Dictionnaire du français vivant* (1972), susciterait un intérêt qui allait se confirmer pour les mots des français hors de France. Le contexte était dorénavant favorable.

Les régionalismes proprement hexagonaux ne retiendront l'attention du public qu'avec un certain retard, à travers une collection de petits lexiques, la plupart à vocation commerciale, ayant le plus souvent pour intitulé *Dictionnaire du français régional de...* Mais les universitaires

(*) Article rédigé en l'honneur du soixante-cinquième anniversaire de Pierre Rézeau; v. encore *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau* (Gleßgen / Thibault à paraître).

étaient à l'œuvre depuis un bon moment déjà, collectant les matériaux et réfléchissant au traitement qu'il convenait de donner de ce vocabulaire qui nécessitait un examen tout aussi rigoureux que les mots ayant eu le privilège de figurer dans les 'grands' dictionnaires. La parution du *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF), en 2001, illustrera de façon magistrale la qualité des recherches entreprises depuis le début des années 1980. On n'aura peut-être pas suffisamment souligné que l'auteur de cet ouvrage, Pierre Rézeau, était déjà sur la première ligne quand a commencé à se constituer en France un véritable courant de recherche en vue de la description lexicographique des français régionaux. En 1984, il avait en effet publié son *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*. Cette recherche concertée a été favorisée par le rayonnement considérable des travaux conduits en vue du *Trésor de la langue française* dont le premier volume avait paru en 1971.

C'est dans le prolongement de ces travaux que Bernard Quemada concevra, dans la seconde moitié des années 1980, son ambitieux projet de *Trésor des vocabulaires francophones* qui a fourni l'assise internationale qui manquait au projet de base de données lexicographiques alors en gestation au Québec. Pierre Rézeau sera appelé à participer aux travaux préparatoires de ce nouveau *Trésor* et contribuera en outre à la réalisation du *Dictionnaire suisse romand* (DSR, 1997) et du *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ, 1998). Au cours des années 1990, il fera partie du comité scientifique du réseau 'Étude du français en francophonie' de l'AUPELF-UREF (aujourd'hui Agence universitaire de la Francophonie). Toutes ces entreprises qui viennent d'être évoquées ont un lien direct avec celle de la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP), de sorte que le nom de Pierre Rézeau est associé de diverses façons à sa conception et à sa mise en œuvre. Parler ici de ce projet qui se situe dans la continuation des grands chantiers de la lexicologie française de la seconde moitié du XX^e siècle est pour nous une façon de rendre hommage à un chercheur et à un lexicographe qui a fourni un apport exceptionnel à la description du lexique français tel qu'il est employé quotidiennement à travers le monde francophone.

Ce texte vise à mettre en lumière le rôle qu'est appelée à jouer la BDLP dans l'explication de la dynamique de ce lexique comme bien commun des francophones. Dans ce but, nous commencerons par passer en revue diverses conceptions de la francophonie qui ont cours de façon à faire voir le renouvellement des points de vue que la BDLP rend possible.

1. Les conceptions linguistiques de la francophonie

Les travaux sur la variation du français dans le monde et la multiplication des échanges entre les francophones ont nourri diverses représentations de la francophonie. Bien que ces conceptions ne soient pas toujours formulées de façon explicite, elles ont bel et bien cours et elles exercent une influence certaine sur la façon d'appréhender des questions fondamentales comme celles de la norme, de la mise en œuvre de politiques linguistiques, ou encore de l'avenir de la lexicographie française. Nous allons passer en revue, en les illustrant par des schémas, quelques-uns de ces points de vue qui, en définitive, portent sur les rapports entre les communautés de francophones. Nous nous limiterons aux aires géographiques où sont concentrées les communautés de locuteurs dont le français est la langue maternelle ou la langue seconde. La francophonie inclut aussi évidemment ceux qui ont appris le français comme langue étrangère, qui peuvent vivre dans des pays où le français n'a ni statut officiel, ni ancrage historique. Mais, comme il s'agit d'individus et de groupes plus ou moins dispersés, la problématique abordée ici a moins d'incidences dans ce cas.

1.1. Vision normative traditionnelle

La langue française est encore souvent perçue comme une réalité homogène dont les dictionnaires tracerait les contours. Selon cette vision, le français serait la langue des Parisiens et l'usage de la ville qu'ils habitent correspondrait avec celui qui est décrit dans ces ouvrages. Les pratiques divergentes par comparaison avec ce modèle n'appartiendraient pas à la langue française et devraient être tenues pour fautives et être combattues (les francophones connaissent bien les formules: 'ce n'est pas français', 'ça ne se dit pas en français'). Toutes les variétés de français de la francophonie seraient ainsi dans un rapport de dépendance avec la variété parisienne auprès de laquelle elles viendraient se valider, se ressourcer. Les français de Suisse, de Belgique, du Québec, du Cameroun, du Maroc, etc. entretiendraient donc un dialogue direct avec la variété parisienne, de façon indépendante les unes des autres. La langue française serait, dans cette optique, une sorte de planète autour de laquelle graviteraient une série de satellites. Le centre agirait comme un soleil, étant le seul à diffuser l'énergie vitale.

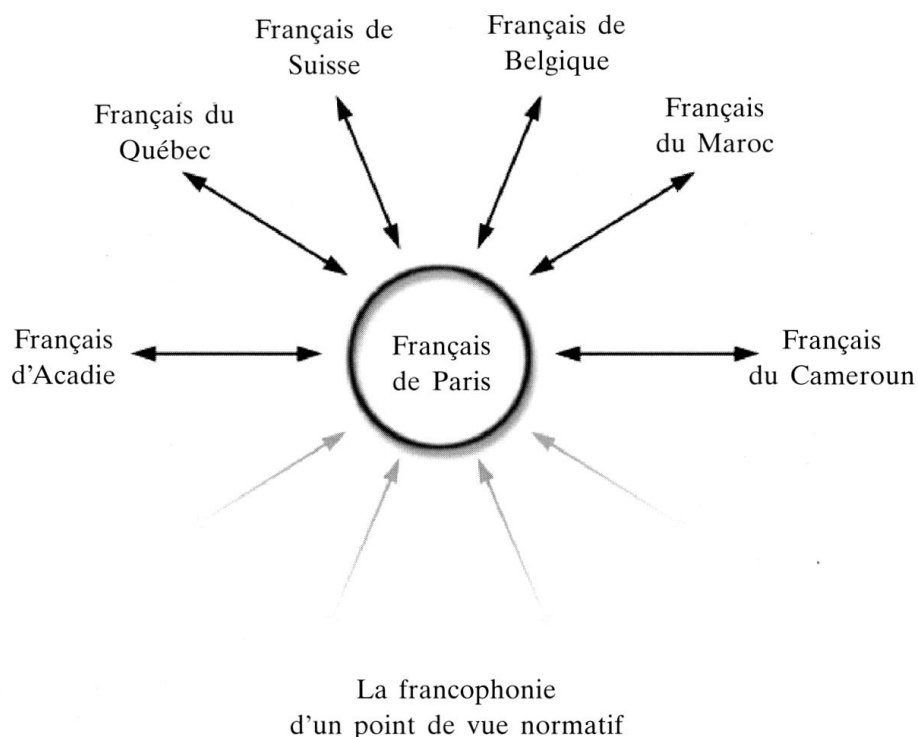


Figure 1

Cette approche normative traditionnelle a été remise en question de façon progressive depuis une trentaine d'années à mesure que les communautés francophones apprenaient à se connaître les unes les autres. De nombreux lexiques et répertoires lexicaux ont jeté un éclairage nouveau sur la diversité du français dans la francophonie (voir Poirier, 2001). On a même vu paraître au Québec des dictionnaires destinés au marché scolaire dans lesquels les usages proprement québécois étaient traités sur le même pied que ceux dits 'standard', sans marque distinctive particulière. On note, parallèlement, une évolution de la mentalité des Français qui se montrent plus ouverts à la différence linguistique et qui sont moins timorés face à l'autorité de la norme traditionnelle. On observe, par exemple, que l'accent des banlieues populaires peut s'entendre dans des situations où il aurait été exclu auparavant. Il n'en reste pas moins que cette conception de la langue demeure bien ancrée chez les francophones.

1.2. Point de vue franco-français

Quiconque a travaillé dans les cercles de la francophonie internationale a remarqué l'utilisation restrictive qui est faite à l'occasion des termes

francophonie et *francophone*. Personne ne met en doute que la France fasse partie de la francophonie et qu'elle en soit même le cœur. Malgré les critiques dont ont fait l'objet les deux termes en cause, malgré la diversité des significations qu'ils ont pu véhiculer (voir déjà Boulanger, 1985), ils ont toujours été définis par référence à l'ensemble des pays où l'on parle le français, incluant la France, et à l'ensemble des locuteurs de cette langue à travers le monde. Pourtant, dans l'utilisation qui est faite de *francophonie* et de *francophone*, il arrive qu'ils véhiculent une perception de la réalité selon laquelle les Français ne feraient pas partie de la francophonie: il y a aurait donc, d'un côté, les Français, de l'autre, les francophones.

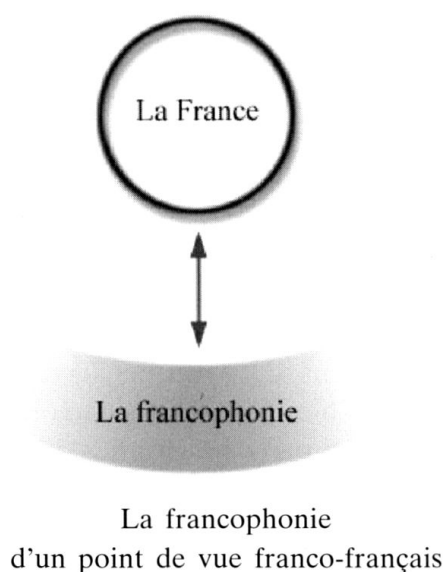


Figure 2

Au cours des années 1990, nous avons eu souvent l'occasion, lors de colloques et de réunions de spécialistes, de noter cette distinction qui était faite, de façon plus ou moins consciente, entre ceux qui parlent le français en France et ceux qui le parlent hors de France. Nous avons même entendu la formulation *le français francophone* pour désigner, de façon globale et par référence à ses caractéristiques, le français en usage hors de France. Il resterait à vérifier à quel point cette valeur donnée aux termes *francophonie* et *francophone* est représentée à l'écrit⁽¹⁾. Nous

(1) L'existence d'un Centre International d'Études Francophones à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), consacré justement aux productions littéraires écrites en français hors de France, confirme que cet emploi a cours à l'écrit (communication d'André Thibault).

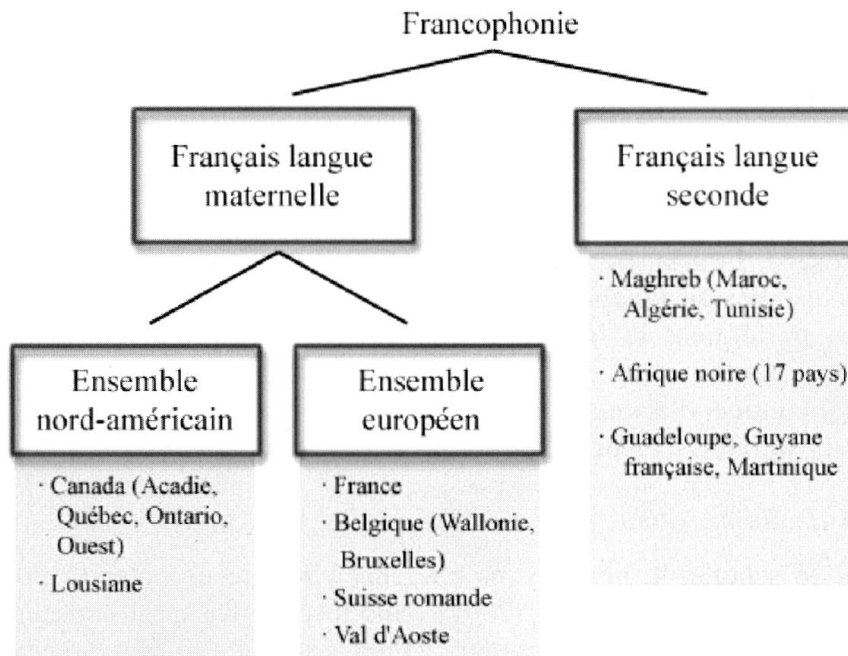
ne l'avons pas trouvée en tout cas dans les dictionnaires. La conception de la francophonie que révèle cette pratique est à rapprocher de la précédente, à cette différence près que le centre est cette fois constitué de la France tout entière. Cette façon de voir donne implicitement à entendre que le français de la France serait une variété homogène, distincte des autres, ce qui n'est évidemment pas le cas.

Dans son *Dictionnaire des régionalismes de France*, Pierre Rézeau a montré non seulement que la langue française est très variable selon les régions du pays, mais que de nombreux emplois soi-disant particuliers à telle région de l'Hexagone se retrouvent en Belgique, en Suisse et en Amérique du Nord. En somme, cet ouvrage fait déjà apparaître, à travers sa microstructure, un maillage d'usages qui relie, sur le plan linguistique, les régions de la France à des aires géographiques pouvant être fort éloignées. *Achaler*, *barrer* (la porte), *déparler*, *échapper* (un objet), un chien *malin*, *mouillasser*, *piler* (dans une flaque d'eau), *tourtière*: voilà autant de façons de parler que les Québécois auraient juré avoir inventées eux-mêmes. Pourtant, l'équipe des collaborateurs du DRF les a relevées dans la langue usuelle d'un grand nombre de Français. On peut en dire autant de mots caractéristiques du français acadien, comme *bouillée* au sens de "groupe serré de fleurs, d'arbres", *bouchure* "clôture", *goule* "bouche", et *verne* (ou *vergne*) pour parler de l'aulne, qui sont en usage dans de grandes aires pouvant regrouper des dizaines de départements. En somme, il existe des réseaux de francophones, bien distincts du réseau international officiel, auxquels participe la France et dont elle est même, on s'en doute bien, la source première.

1.3. Mode d'acquisition de la langue

La figure 3 illustre une représentation de la francophonie qui prend en compte la façon dont le français est appris: comme langue maternelle ou comme langue seconde. Il s'agit d'une situation de fait, non pas d'une construction idéologique visant à démontrer une thèse. La distinction entre langue maternelle et langue seconde n'est certes pas aussi tranchée dans la réalité, car on peut estimer que, dans les pays du Sud, le français a pu devenir une langue maternelle dans certaines parties de la population. Ce schéma peut tout de même servir à approfondir certains concepts relatifs à la francophonie, par exemple celui de "régionalisme", comme le fait Alain Rey (1986, 29-31). Pour ce lexicographe, le terme de *régionalisme* est pertinent à l'intérieur d'un ensemble cohérent, comme

celui que forme l'Europe ou l'Amérique du Nord, mais conviendrait mal aux situations où le français est langue seconde ou étrangère⁽²⁾.



La francophonie
du point de vue du mode d'acquisition du français

Figure 3

La terminologie employée suggère à première vue une situation plus favorable dans le cas du français langue maternelle que dans le cas du français langue seconde. Dans les faits, quand on examine les situations réelles en faisant intervenir les notions de 'langue vernaculaire' et de 'langue véhiculaire', on constate que le fait, pour des groupes de locuteurs, de parler le français comme langue maternelle ne leur confère pas nécessairement un avantage par rapport à d'autres pour qui il est langue seconde. Il suffit de comparer à cet égard la situation des francophones de

(2) Nous n'avons pas, contrairement à Alain Rey, inclus le français langue étrangère dans le schéma, pour la raison exposée à la fin du point 1. Par contre, la prise en compte des situations où le français est une langue seconde s'imposait. Dans ce cas, les questions relatives à la pratique du français concernent des aspects fondamentaux de son statut et de son avenir dans le monde (droits linguistiques, langue et identité, bilinguisme et promotion sociale, problématique des emprunts). Voir à ce sujet Latin et Poirier (2000).

la Nouvelle-Angleterre – ou même celle des minorités francophones du Canada – avec celle des Camerounais ou des Sénégalais. Chez ces deux derniers groupes, la maîtrise du français constitue un atout réel pour leur épanouissement social alors que, pour les premiers, le français n'a de signification que dans le cadre restreint de la famille et de la communauté. Et, compte tenu de la contrainte qu'exerce le français de référence sur la pratique des francophones du monde entier (voir la Figure 1), certains pourraient croire qu'il est préférable d'avoir appris le français à l'école, comme au Maroc, plutôt que dans sa famille, comme au Québec. À cet égard, Fouzia Benzakour (2004) a observé que des Maghrébins venus s'installer au Québec portent des jugements sévères sur les Québécois, qui parleraient le français 'moins bien' qu'eux. Ces considérations suffisent pour faire voir que l'examen des situations francophones sous l'angle du mode d'acquisition de la langue peut fournir une base utile pour l'approfondissement de la notion de 'francophonie'.

1.4. *Tradition versus expansion*

Par le schéma 4, nous avons cherché à rendre compte du point de vue qu'exprime Bernard Pöll (2001) dans le chapitre qu'il consacre à la "typologie de l'espace francophone". D'entrée de jeu, il faut préciser que ce livre, traduit de l'allemand, paraît avoir été conçu en marge de la réflexion des spécialistes sur la conception de la francophonie depuis une vingtaine d'années. Certes, l'auteur a consulté de nombreuses sources qui font autorité, mais la synthèse qu'il propose fera sourciller tous ceux qui ont attaché leur nom à ce domaine d'étude⁽³⁾. Son travail relève davantage de la compilation et le cadre qu'il crée pour y verser ses relevés livre un message désuet et ne constitue pas une explication du phénomène.

D'abord, le titre retenu pour la version française du livre, soit *Francophonies périphériques*, concorde bien mal avec les points de vue exprimés dans les textes des spécialistes. Mais c'est la typologie de l'auteur qui nous intéresse ici et c'est ce seul aspect que nous prendrons en compte.

(3) Voir le jugement sévère que porte André Thibault (2001) sur la version originale de ce livre (*Französisch außerhalb Frankreichs: Geschichte, Status und Profil regionaler und nationaler Varietäten*, Tübingen, Niemeyer, 1998). Ce livre comporte effectivement de nombreuses erreurs, surtout dans l'interprétation des faits et dans la représentation globale de la réalité francophone. Il faut tout de même reconnaître que le manuel de Pöll répond à un besoin réel, autant à l'intérieur de la francophonie qu'à l'extérieur, et qu'il ne contient pas que des erreurs. Pour qu'il puisse être recommandé, il faudrait cependant en faire une révision en profondeur.

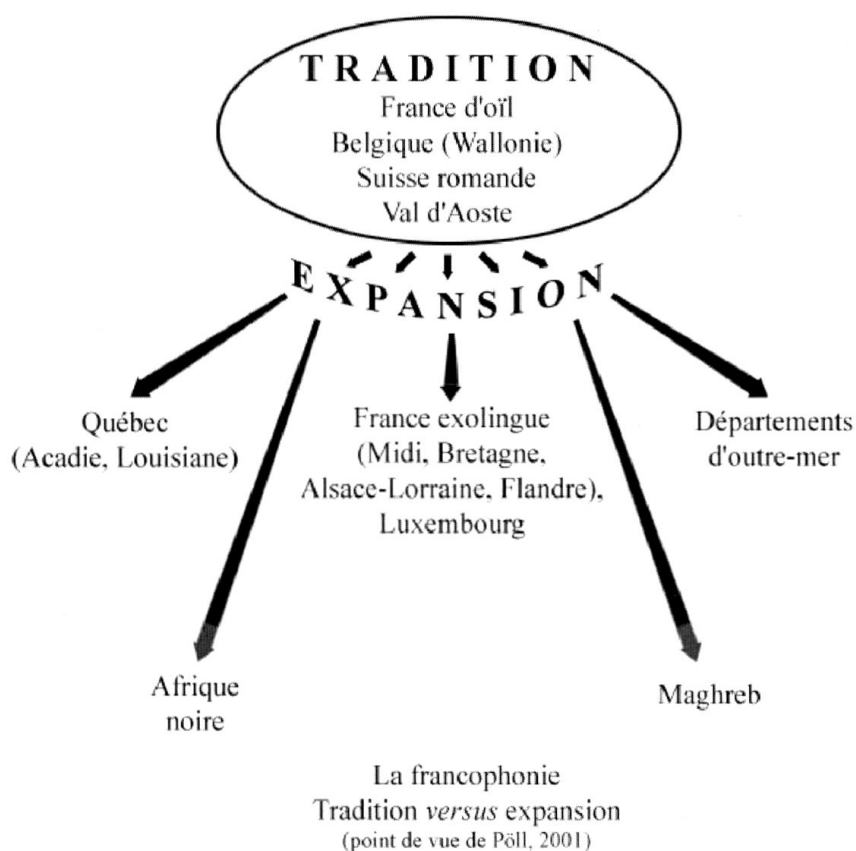


Figure 4

L'auteur regroupe en deux grands 'domaines' les territoires où le français s'est implanté:

- a. ceux dans lesquels «le français ou des dialectes pouvant être typologiquement considérés comme français existent sans solution de continuité»;
- b. ceux qu'il estime «sans continuité française, autrement dit les territoires d'expansion de la langue française».

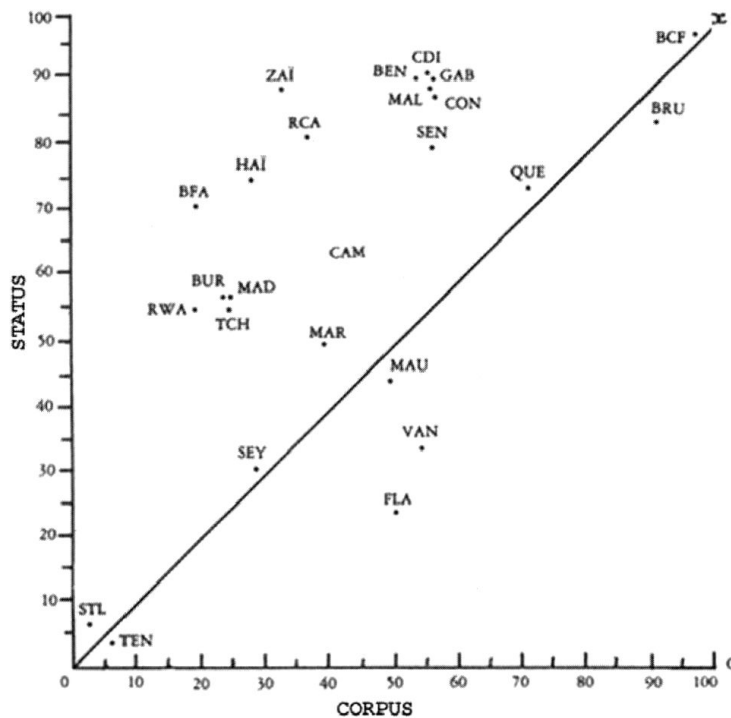
Cette conception de l'espace francophone, telle qu'elle est imaginée par l'auteur, ne se défend absolument pas sur le plan historique, qui est celui qu'il a adopté. On ne comprend pas qu'il ait considéré le Québec, l'Acadie et la Louisiane comme étant des espaces «sans continuité française». Ce sont au contraire des territoires où la langue française s'est implantée de façon tout à fait naturelle, sans se superposer à une autre langue, à partir de la France d'oïl: le français y a été apporté par des immigrants qui parlaient cette langue et qui l'ont transmise à leur des-

cependance. Les variétés nord-américaines relèvent donc directement de la tradition linguistique de la France d'oïl comme l'ont démontré, il y a près de 80 ans déjà dans le cas du Québec, les auteurs du *Glossaire du parler français au Canada* (GPFC, 1930). Les français du Québec, de l'Acadie et de la Louisiane sont, plus précisément, des entités étroitement apparentées mais distinctes, issues de la rencontre sur de nouveaux territoires d'usages régionaux du français de France. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils s'écartent, plus que les autres variétés, du français de référence.

La grille d'analyse de Pöll présente bien d'autres problèmes. Ainsi, quelle différence peut-on établir entre les régions de France que l'auteur rattache à la France d'oïl et celles qu'il classe dans la France exolingue, du point de vue du processus d'implantation? Certes, les parlers d'oïl se situaient dans le continuum de la variété populaire de l'Île-de-France, mais le français de référence d'origine parisienne les a remplacés à travers la même logique administrative et politique que dans le cas des parlers du Sud: il y a eu superposition de la variété de prestige. Soulignons encore qu'on a placé dans la catégorie 'expansion' des ensembles de nature fort différente, par exemple des territoires où le français a toujours été langue maternelle (Québec, Acadie, Louisiane), d'autres où il est devenu la langue d'usage (Midi de la France), d'autres enfin où il continue d'être une langue seconde (Afrique noire et Maghreb).

1.5. Situations linguistiques

La grille de Chaudenson est bien connue. Elle a été proposée pour la première fois à la fin des années 1980 et a été remise à jour plusieurs fois depuis. Nous renvoyons ici à Chaudenson (2000) où les divers aspects de la grille sont abondamment commentés. Rappelons qu'elle repose sur la distinction entre deux composantes fondamentales d'une situation linguistique donnée: le *status* (ce qui relève des institutions, des fonctions et des représentations) et le *corpus* (production linguistique et compétence des locuteurs). Dans cette grille, chacune des situations linguistiques est celle d'un pays ou d'une région francophone. Pour établir leur position, l'auteur prend en compte des facteurs géopolitiques, historiques et sociolinguistiques qui sont évalués à l'aide de paramètres renseignant sur les diverses conditions d'exercice du français. «Plus un État (ou province ou...) se situe dans la partie haute du plan, plus le *status* du français y est élevé; plus un État (ou...) se trouve dans la partie gauche du plan, moins le français y tient une place importante au plan du *corpus*.» (p. 225)



La francophonie
du point de vue des situations linguistiques
(Robert Chaudenson)

Figure 5

Cette façon de représenter la francophonie constitue un outil d'un intérêt indéniable. Outre le fait qu'elle repose sur une analyse sérieuse des situations francophones – ce qui ne signifie pas qu'on sera toujours d'accord avec l'auteur sur l'interprétation des données⁽⁴⁾ –, elle a une utilité évidente: par la comparaison des situations, qu'elle rend possible, elle permet, «le cas échéant, d'agir sur elles en vue de la mise en œuvre de politiques linguistiques» (p. 174). En somme, la finalité de la grille de Chau-

(4) Ainsi, le Québec ne recueille que 73,5% quant au status, du fait que les droits linguistiques des anglophones sont reconnus sur le territoire. Cette évaluation nous paraît discutable: en quoi le français, qui est la seule langue officielle au Québec, est-il désavantagé par cette situation? Malgré le changement fondamental qu'a créé la Charte de la langue française dans la reconnaissance et la promotion des droits des francophones, on a le sentiment que l'application des critères de Chaudenson aurait donné à peu près les mêmes résultats si l'on avait considéré la situation du Québec avant l'entrée en vigueur de la Charte (1977), ce qui est tout de même curieux. On peut s'interroger en outre sur le fait que les pourcentages, à la fois pour le status et le corpus (73,5% et 70%)

denson est d'«assurer au français une diffusion massive, efficace et adaptée comme l'exigent à la fois le droit au français des peuples francophones et les nécessités essentielles du développement» (p. 233).

1.6. Bilan

La pertinence d'une conception de la francophonie doit être évaluée en fonction de ses objectifs. De ce point de vue, les schémas 1 (approche normative traditionnelle), 3 (mode d'acquisition du français) et 5 (situations linguistiques) rendent compte de prises de position clairement exprimées et cohérentes, même si on peut ne pas y adhérer, et peuvent commander des actions concrètes. Le schéma 2 révèle une façon de voir plus ou moins consciente qui n'a pas été revendiquée ouvertement. Quant au schéma 4 (tradition versus expansion), il s'agit d'une vue de l'esprit qui ne paraît avoir aucune assise.

Des trois points de vue présentant un potentiel pour l'explication de la francophonie et la mobilisation en vue d'atteindre des objectifs, deux favorisent, de façon différente mais réelle, le modèle du français dans sa conception traditionnelle, soit le premier et le cinquième. Dans le cas du schéma 1, il n'est pas nécessaire d'insister. D'après le schéma 5, la situation la plus favorable, parce qu'elle représente un équilibre entre status et corpus et parce qu'elle se situe à l'extrémité supérieure de la ligne diagonale, est celle de la France. Chaudenson ne prend d'ailleurs pas la peine d'inscrire l'abréviation FRA (pour France) à la position qui est la sienne dans les schémas des pages 226 à 228, peut-être parce qu'il s'agit d'une évidence dans l'esprit de la démarche adoptée⁽⁵⁾.

sont sensiblement moindres que celui de la population de langue maternelle française (plus de 80%); concernant le corpus, par exemple, une étude du Conseil de la langue française «révèle qu'en 1997, 87% de l'ensemble de la population québécoise âgée de dix-huit ans et plus, née au Québec ou immigrée avant 1995, parle principalement le français en public» (Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001, 205).

- (5) La France est cependant mentionnée dans le schéma de la p. 175 et les résultats chiffrés de l'analyse de sa situation linguistique figurent à la p. 219. Ces résultats se lisent comme suit: 100% pour le status, 98,5% pour le corpus, «dans la mesure où un certain nombre de Français, dans les Départements d'Outremer en particulier, n'ont en français qu'une compétence réduite et que, par ailleurs, certaines langues régionales peuvent occuper une partie (très faible) de l'espace linguistique» (p. 229).

À notre avis, la grille de Chaudenson n'illustre que partiellement le dynamisme de la francophonie, parce qu'il n'est mesuré que d'après des critères externes. De plus, comme le schéma 1, elle introduit une distinction entre les francophones, les uns l'étant plus que les autres. La maîtrise du français continue d'être évaluée par rapport à un usage 'central', le mieux coté. On réaffirme en outre, implicitement, que c'est l'homogénéité du français qui est garante de son avenir et qui constitue son meilleur rempart à l'ère de la mondialisation. Tout en reconnaissant que cette approche fournit un éclairage utile, nous pensons qu'il faut explorer d'autres voies pour faire sortir de l'ombre des constantes fondamentales, susceptibles d'inspirer et de motiver les francophones, constantes liées à la nature même du français, à ses ressources, à sa capacité de traduire la diversité des cultures, aux liens qui se sont tissés entre les communautés. En d'autres mots, il nous semble que d'autres modèles pourraient mieux rendre compte de la dynamique de la langue française et, ainsi, orienter vers de nouvelles pistes pour la promotion de cette langue si l'on veut agir sur ce plan.

2. Un nouvel outil lexicographique: la BDLP

Dans un texte succinct, mais dense, Quemada (1990) expose un plan de travail ambitieux devant conduire à la réalisation d'un 'Trésor informatisé des vocabulaires francophones'. Ce texte, issu d'une série de rencontres internationales qu'avait organisées le directeur de l'Institut national de la langue française depuis le milieu des années 1980, dégage les principes fondateurs d'une entreprise d'envergure appelée à s'inscrire dans le prolongement du Trésor de la langue française qui était alors sur le point d'être complété. Quemada concevait ce grand projet en trois phases:

- a. «constitution de bases de données lexicographiques nationales ou régionales normalisées et interrogeables selon des logiciels communs»;
- b. établissement du Trésor des vocabulaires francophones proprement dit, résultant du filtrage d'éléments homogènes tirés des variétés jugées les plus représentatives dans les bases nationales ou régionales, destiné à devenir une référence autorisée pour le français universel;
- c. élaboration d'une variété de produits dictionnaires en fonction des besoins de chacun des pays.

Au début des années 1990, un tel projet pouvait sembler démesuré, surtout après l'effort collectif peu commun qu'avait représenté la réalisa-

tion du TLF. Ici encore, comme à la fin des années 1950, quand il invitait ses collègues – certains manifestement incrédules⁽⁶⁾ – à emprunter la voie de l’informatisation massive pour l’élaboration du TLF, Quemada a été le linguiste visionnaire qui a convaincu ses collègues par sa détermination. Les progrès de l’informatique dans les années 1990 lui ont donné raison cette fois encore. Ils ont rendu possibles l’échange efficace des données par Internet et la mise en commun de bases locales sans qu’il soit nécessaire de les regrouper physiquement en un même lieu. Une quinzaine d’années après l’appel de Quemada, la BDLP, qui est la matérialisation de la première phase de l’entreprise, est en ligne, regroupant onze bases nationales ou régionales (Acadie, Algérie, Belgique, Burundi, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Louisiane, Maroc, Québec, Réunion et Suisse). L’ouverture officielle de la BDLP sur Internet a été faite en mars 2004, à l’occasion de la Semaine de la francophonie, sous la présidence de Michèle Gendreau-Massaloux, rectrice de l’Agence universitaire de la francophonie. Cet organisme a joué un rôle essentiel dans l’encadrement de ce projet de collaboration international et dans son financement, par l’intermédiaire de son réseau ‘Étude du français en francophonie’⁽⁷⁾.

2.1. Les principes méthodologiques

Pour réaliser une série de bases lexicales correspondant à autant de variétés géographiques du français et destinées à être mises en réseau, il fallait que les équipes participantes s’entendent sur une méthodologie commune. Le texte fondateur de Quemada (1990) n’en exposait pas les principes de façon détaillée. Les premières équipes à s’être engagées dans la définition concrète du projet, celles de la Belgique, de la Suisse et du Québec, ont eu à résoudre cette question. Les ajustements subséquents ont été nombreux, à mesure qu’une nouvelle équipe joignait les rangs de la BDLP. Nous n’entrerons pas ici dans le détail des multiples décisions qui ont été prises, ayant trait aussi bien à l’analyse des données qu’à celle des diverses situations linguistiques. Pour les fins de notre propos, il suffira de dégager les concepts fondamentaux sur lesquels a été construite l’entreprise commune.

(6) Voir les interventions qui ont suivi l’exposé de Quemada (1961, 63-68).

(7) Grâce à l’appui scientifique de l’AUF, le gouvernement du Québec, par l’intermédiaire du Secrétariat à la politique linguistique et du ministère de l’Éducation, a fourni un appui financier qui a permis la conception et la mise en place du dispositif informatique commun et l’élaboration de la BDLP-Québec.

Premier principe. Les emplois répertoriés doivent être documentés à partir d'un corpus représentatif et correspondre à des usages réels de la variété de français faisant l'objet de la base. L'objectif visé est donc la description du lexique différentiel de chacune des variétés géographiques du français. Cela ne signifie pas que la dimension normative est laissée de côté, mais cet aspect est envisagé à partir de la perception de la communauté, telle qu'elle se dégage des énoncés, et non à partir d'une approche s'inspirant d'une doctrine aménagiste. Les jugements sur un même emploi peuvent ainsi varier d'une base à l'autre (par exemple, il peut être rattaché à des registres différents), ou même s'opposer (tel emploi critiqué dans une communauté ne le sera pas dans telle autre).

Deuxième principe. Toutes les variétés, qu'elles soient nationales ou régionales, parlées par des groupes restreints ou par une population nombreuse, sont considérées sur le même pied. Le dispositif informatique mettra ainsi en rapport des usages de diverses communautés d'après des critères formels, sémantiques, grammaticaux, historiques, géographiques, etc., mais non pas en prenant en compte des facteurs qui pourraient suggérer la suprématie d'une variété sur une autre.

Troisième principe. Les descriptions visent à dégager tous les emplois lexicaux qui paraissent caractéristiques par rapport à un terme de comparaison commun: le français de référence. C'est donc dire que les relevés sont faits de façon indépendante, de sorte qu'un même emploi (par ex. *marier* au sens d'"épouser") sera relevé dans plusieurs bases. Ce concept de 'français de référence' a fait l'objet d'un important colloque à Louvain-la-Neuve, en 1999. Comme des interprétations différentes ont pu être données de cette notion par les divers intervenants, nous renvoyons ici à notre contribution qui explicite celle qui a été retenue dans le cadre du projet de la BDLP (Poirier, 2000, notamment 149-152). Rappelons que le concept de 'français de référence' se rapporte à la variété française constituée par l'ensemble des emplois répertoriés dans les grands dictionnaires du français et les grammaires qui font autorité. Cette variété est considérée ici comme un *corpus* d'emplois, et non pas comme un *modèle normatif*.

Quatrième principe. Plutôt que de tableur sur des descriptions globales de chacune des variétés de français, on exploite la comparaison des traits caractéristiques de chacune par rapport à une variété de référence pour dresser le portrait du français universel. Cette mise en rapport permettra de dégager des usages répandus dans plus d'une variété et de déceler ceux qui seraient vraiment propres à telle variété ou à telle zone géographique. Les emplois du français de référence sont considérés comme étant parta-

gés, du moins virtuellement, par toutes les variétés puisque qu'ils sont diffusés partout dans la francophonie par l'école et l'écrit. Certains de ces emplois peuvent être passifs dans telle zone, mais on ne peut jamais affirmer qu'ils y sont totalement inconnus. Du reste, les auteurs des BDLP locales sont attentifs à cet aspect et formulent au besoin des commentaires dans les fiches portant sur les emplois spécifiques de leur pays ou de leur région.

Une description globale de chacune des variétés, suivie d'une comparaison, aurait sans doute été plus satisfaisante pour l'esprit. Mais il est utopique de penser que cette orientation puisse être adoptée un jour. Actuellement, outre la France, seul le Québec a envisagé jusqu'ici cette formule, et il s'élève de nombreuses voix pour en contester la pertinence. De plus, quelles seraient les limites naturelles d'une description globale? Le volume des nomenclatures des dictionnaires du français est variable selon les produits et il nous arrive de noter, dans tel ou tel ouvrage, l'absence d'un emploi qui figure pourtant dans les autres. Quoi qu'il en soit, le fait pour toutes les équipes de se rapporter à une même variété de référence, réunissant les données des principaux dictionnaires du français, assure une cohérence de la démarche qu'il serait impossible de garantir avec une autre approche. De ce point de vue, on peut dire que, pour l'inventaire de l'ensemble des emplois de la langue, le français dispose d'un avantage sur d'autres langues, par exemple l'anglais, du fait que les francophones à travers le monde se réfèrent spontanément à une même variété pour l'identification des particularismes régionaux ou nationaux. La notion de "français standard" a été dépouillée de ses connotations normatives et reconvertie en "français de référence". Le nouveau concept est un outil de travail efficace dans la prospection du français universel, rendant possible une approche objective.

La BDLP est un passage obligé en vue de «l'inventaire des ressources lexicales du français incluant toutes les variétés de son usage dans l'espace francophone» (Quemada, 1990, 142). Ce français universel, les concepteurs de la BDLP estiment être en mesure d'en donner une représentation valable sur Internet quand chacune des variétés géographiques de la langue aura été prise en compte dans le réseau. Il est en effet prévu d'établir un lien informatique entre la BDLP et le Trésor de la langue française informatisé (TLFi), implanté au centre Analyses et traitements informatiques du lexique français (ATILF) de Nancy; le TLFi peut à juste titre être considéré comme étant la description la plus complète du français de référence. Se trouveraient ainsi réunis un riche corpus du français

de référence et des corpus de chacune des variétés géographiques du français dans ce qu'elles ont de distinct par rapport au terme de comparaison. Techniquement, la chose pourrait être réalisée dès maintenant. En surfant sur Internet, on pourrait passer de la fiche BDLP à l'article du TLFi, et vice-versa. On peut penser en outre que des maisons d'édition verront un avantage à établir des liens avec la BDLP dans la version CD-Rom de leurs produits dictionnaires.

Ce programme global est aujourd'hui tout à fait réalisable, et à un coût modeste par comparaison avec celui du TLF. Son succès ferait du français la langue la mieux documentée au monde. La BDLP est un sous-produit des recherches sur le français et la francophonie qui ont été menées depuis une cinquantaine d'années par diverses équipes et dans divers milieux. Il faut mentionner en première place l'entreprise du TLF, qui a livré une analyse incomparable du lexique français, dans laquelle les maisons d'édition commerciale ont largement puisé, et qui a catalysé la lexicographie différentielle, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud⁽⁸⁾. Outre la production des lexicologues, le milieu des linguistes a apporté une contribution importante par la réflexion qui y a été conduite sur les situations linguistiques⁽⁹⁾ et sur les approches méthodologiques⁽¹⁰⁾. La BDLP représente l'aboutissement d'une concertation francophone qui offre d'excellentes garanties de réussite pour la suite.

2.2. *La consultation de la BDLP*

La BDLP peut être sommairement décrite comme une sorte de dictionnaire électronique multimédia, tirant tout le parti possible des nouvelles technologies de l'information. Elle est consultable gratuitement par toute personne ayant accès à un ordinateur équipé d'un logiciel de navigation et branché sur Internet. Elle est conçue pour permettre un dialogue facile avec l'utilisateur qui peut choisir son itinéraire et le modifier à loisir. Celui qui la consulte peut s'intéresser à une variété de français en particulier ou à toutes les variétés à la fois.

(8) On trouvera dans Poirier (2001) un relevé des principales productions dans ce domaine. L'Agence universitaire de la Francophonie a financé bon nombre de ces travaux et favorisé la collaboration entre des équipes du Nord et des équipes du Sud.

(9) Voir par ex. Robillard et Beniamino (1993-1996), Latin et Poirier (2000), Valdman, Auger et Piston-Hatlen (2005).

(10) Voir par ex. Latin, Queffélec et Tabi-Manga (1993), Francard et Latin (1995), Frey et Latin (1997), Francard, Geron et Wilmet (2000-2001).

Dans le premier cas, il pratiquera le plus souvent une ‘recherche simple’, portant sur un mot précis ou un sens donné. Il interrogera alors une fiche pour trouver une définition, des citations, des explications grammaticales, encyclopédiques ou historiques, qui pourront être appuyées par des enregistrements sonores, des images ou des séquences vidéo. Dans le second cas, il adoptera la ‘recherche transversale’ dans le but de dégager des sous-ensembles de mots à partir de paramètres comme le champ sémantique, la catégorie grammaticale, l’étymologie, les noms d’auteurs, la répartition géographique, etc. Ce type de requête, quand on la fait porter sur plusieurs ou la totalité des bases, met en évidence l’originalité linguistique des uns et des autres aussi bien que des réseaux de connivence qui sont jusqu’ici passés inaperçus. Des drapeaux accompagnent les définitions pour identifier les régions ou les pays en question. Les relevés colorés qui défilent ainsi à l’écran illustrent à leur façon le multiculturalisme de la francophonie⁽¹¹⁾.

Une première recherche transversale permet de constater la convivialité de la BDLP. Chacune des lexies qui s’affichent à la suite d’une telle recherche comporte un lien vers la fiche de cette lexie, de sorte qu’on peut approfondir l’emploi d’un mot sans perdre de vue les résultats globaux que l’on vient d’obtenir. En cliquant sur le lien, une fenêtre s’ouvre, permettant l’exploration des divers onglets de la fiche, sans masquer complètement les résultats antérieurs, de sorte qu’on peut aller et venir à sa guise entre les fiches et le tableau global des résultats.

Les bases actuellement en ligne sont toutes en construction. En fait, elles seront toujours en évolution puisqu’il est de la nature même de la BDLP que d’être mise à jour continuellement, en mesure d’accepter en tout temps des corrections et des ajouts et de nouvelles composantes nationales ou régionales. En conséquence, la BDLP ne sera jamais matérialisée sur papier. Les bases sont toutes tirées d’un inventaire ou d’un dictionnaire publié ou en chantier; dans chacun des cas, la page d’accueil précise la ou les sources de la base. En mai 2005, onze bases étaient en ligne (voir plus haut). Certaines en étaient à leur début (celles de la Belgique, de la Centrafrique, par ex.), d’autres comprenaient quelques milliers de fiches (celles du Québec et de la Suisse). Au total, la BDLP contenait 11 071 fiches, 23 487 citations, 2 743 fichiers sonores, 513 images et 30 séquences vidéo. L’équipe internationale, qui compte déjà près d’une cin-

(11) Ce paragraphe est repris d’une présentation de la BDLP à l’adresse des membres de l’AUF (Poirier 2004a). Dans la suite du texte, nous utiliserons également des éléments tirés d’une autre présentation de la base, écrite à l’intention des professeurs de français du Québec (Poirier 2004b).

quantaine de membres, accueille chaque année de nouveaux chercheurs qui mettent en chantier des bases qui viennent enrichir le réseau. Les stages de formation se donnaient au départ à Québec, mais ils se tiennent maintenant aussi dans d'autres villes de la francophonie (par exemple à Dakar, à l'automne 2005).

Il faut mettre environ deux semaines de travail pour acquérir les habiletés techniques et être en mesure d'appliquer le modèle d'analyse linguistique qui a été établi. De ce point de vue, la BDLP est une excellente école de formation pour les jeunes chercheurs. Les équipes se servent d'une même grille d'analyse, mais des aménagements sont possibles pour rendre compte des particularités locales. La fiche de saisie doit être ajustée du fait que les langues en contact peuvent être nombreuses dans certains cas, que les sources historiques de la variété ne sont pas exactement les mêmes, que certains corpus sont plutôt oraux, d'autres plutôt écrits, que la variation géographique se manifeste dans des aires qui sont nécessairement propres à chacune des variétés, etc.

Les bases demeurent la propriété des équipes participantes. Elle peuvent être réunies en un même lieu, pour bénéficier des services d'un centre mieux outillé techniquement, mais elles peuvent tout aussi bien demeurer dans le pays d'origine. Le logiciel d'interrogation peut en effet, pour répondre à une requête, recueillir les données sur des sites éloignés les uns des autres avant d'afficher les résultats, sans que celui qui consulte ne se rende compte de l'itinéraire de la démarche. La BDLP est mise à jour au moins une fois par année, à l'occasion de la Semaine de la francophonie, en mars.

3. Les enseignements de la BDLP

Depuis le XVII^e siècle, on a beaucoup insisté sur le caractère universel de la langue française et sur la nécessité de se conformer à un modèle unique. Cette orientation a donné aux seuls grammairiens et gens de lettres le privilège d'intervenir dans la définition de l'usage. Sous la gouverne de cette élite, le français a acquis une réputation internationale à partir du XVIII^e siècle. Dès le début du XX^e, l'anglais, qui avait évolué dans un contexte de plus grande liberté, a cependant commencé à lui disputer la première place et l'a peu à peu supplanté dans les échanges internationaux.

L'insistance qui a été mise sur le modèle normatif a eu pour effet de laisser dans l'ombre d'autres caractéristiques fondamentales de la langue française. Comme on n'a accordé de crédit qu'à la variété issue du monde

des lettrés et des savants, on a pu avoir l'impression que cette langue était plus ou moins figée, en tout cas moins souple que ses voisines italienne et allemande, par exemple, dont les locuteurs s'exprimaient sans contraintes comparables à travers une riche variation sur leur territoire respectif.

Le principal apport de la BDLP sera justement d'illustrer la diversité de la langue française telle qu'elle est parlée dans les régions de la francophonie, sa grande capacité d'adaptation et la vitalité de ses ressources internes. Sans renier le modèle linguistique qui est associé au prestige de la civilisation française, il importe d'être à l'écoute du monde d'aujourd'hui, qui attache beaucoup de prix à la dimension communautaire de la langue. Depuis quelques années, on note un engouement soutenu, à l'échelle internationale, pour les productions littéraires et artistiques en langue française traduisant des identités francophones différentes de celle qui a été de tout temps préférée aux autres. On donnera comme symptomatique la publication à l'Université de Milan, depuis 2001, de la revue *Ponti / Ponts* dont l'ambition est de «devenir un vrai pont entre les nombreuses francophonies»⁽¹²⁾.

Pour se faire une idée juste du contenu de la BDLP, il faut allumer son ordinateur et l'interroger en ligne. C'est ce que nous suggérons à notre lecteur de faire en se laissant guider par l'itinéraire que nous traçons ici pour lui. Au terme de la lecture de cet article, il se sera initié sans effort à la consultation de cette base nouveau genre et pourra décider d'un parcours mieux adapté à sa curiosité et à ses objectifs⁽¹³⁾.

3.1. *Les accents des francophones*

Celui qui consulte la BDLP pour la première fois prend plaisir à y fureter, dans le seul but de découvrir au hasard les particularités de langage des diverses parties de la francophonie. Il peut aussi vouloir obtenir réponse à une question précise, comme vérifier comment se prononce le

(12) *Ponti / Ponts. Langues, littératures, civilisations des pays francophones* 4, 2004, Milan, Cisalpino, 10 (éditorial). Cette revue est publiée une fois l'an.

(13) Adresse: <http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/>. Nous proposons au lecteur de prendre le temps de charger les polices phonétiques et les pilotes multimédias en cliquant sur 'Menu des chargements' sur la page d'accueil; il lui suffira par la suite de suivre les consignes. Il pourra ainsi tirer tout le parti possible des enregistrements visuels et sonores qui complètent l'information proprement lexicographique (notamment pour la BDLP-Louisiane, la BDLP-Maroc, la BDLP-Québec et la BDLP-Suisse).

mot que les Suisses écrivent *jodler*. La fiche du mot en donne la transcription phonétique ([jɔdlé]), accompagnée d'un enregistrement sonore qui ne laisse aucun doute: le mot ne se prononce pas avec un [ʒ] à l'initiale, contrairement à ce qu'indique le TLF⁽¹⁴⁾, du moins pas en Suisse. Le mot est défini ainsi: «Chanter, vocaliser en passant rapidement et sans transition de la voix de tête à celle de poitrine (autrefois pour communiquer en haute montagne, de nos jours surtout comme loisir, comme activité culturelle)». La remarque entre parenthèses apporte une précision qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires de France qui enregistrent le mot. En outre, la fiche fournit cinq citations tirées de la presse et de textes littéraires, une explication historique, et précise que le mot s'entend dans toute la Suisse romande. Elle nous invite à nous reporter aux autres mots de la famille, dont le substantif *jodel* où la définition du mot est suivie du symbole d'une note de musique sur laquelle il suffit de cliquer pour déclencher l'enregistrement sonore d'un extrait du chant désigné par ce mot.

Les transcriptions phonétiques des dictionnaires sont certes utiles, mais quoi de mieux que d'entendre les mots prononcés, et par des témoins locaux? Cette possibilité est particulièrement utile dans le cas des français du Maghreb qui comportent de nombreux emprunts à l'arabe, langue maternelle de ces francophones (la BDLP-Maroc contient des enregistrements sonores pour tous les mots). Pour ceux qui ne sont pas familiers avec les français nord-américains, il n'est pas inutile non plus de pouvoir écouter des Québécois prononcer leurs mots. Dans le cas de la BDLP-Québec, on rencontrera de nombreuses séquences où le mot est prononcé dans un contexte usuel (du type: *changer quatre vingt-cinq cennes pour une piastre*). L'appui de ces enregistrements est précieux quand le passage cité consiste dans un extrait de chanson. On appréciera, par exemple, le couplet qui illustre le mot *fais-dodo* (désignant une danse, ou une soirée dansante) dans la BDLP-Louisiane. La valeur symbolique de ce mot est soulignée dans ce passage où le personnage mis en scène exprime le désir de retourner en Louisiane et de retrouver sa musique, ses plats traditionnels et sa langue, évoquant ainsi les trois composantes de l'identité des Cajuns:

A peu près cinq ans passés ["il y a environ cinq ans"], je pouvais pas espérer ["attendre"] Pour quitter la belle Louisiane, Quitter ma famille, quitter mon village, Sortir de la belle Louisiane. J'aimais pas l'accordéon, j'aimais pas le violon, Je voulais pas parler le français, A cette heure, je suis ici dans la Califor-

(14) Le Robert donnait aussi cette notation dans l'édition de 1985, mais on n'a finalement retenu que [jɔdle] dans celle de 2001.

nie, J'ai changé mon idée. Je dis Hey – Yah – Yaille – Je manque la langue Cadjin. C'est juste en anglais parmi les Américains. J'ai manqué Mardi Gras, Je mange pas de gombo. Je vas aux discos, mais je manque le fais-do-do.

Le premier intérêt de la BDLP tient au fait qu'elle est réalisée par des personnes qui connaissent bien la variété décrite, qui sont en mesure d'établir des liens entre les mots et les référents culturels et, au besoin, de faire entendre la voix d'un témoin local.

3.2. *Les ressources du français*

En marge de l'usage officiel, les francophones ont largement exploité le potentiel du français pour exprimer des réalités locales ou, plus souvent encore, pour exprimer de façon personnelle des notions qui se disent autrement dans le français de référence. La créativité n'a jamais cessé de se manifester spontanément dans l'évolution de la langue, même après les mises en garde de Malherbe.

Pour un Congolais, une portion d'un régime de bananes se compare à une main, d'où la lexie *doigt de banane* en parlant d'un seul fruit (voir la fiche *doigt* dans la BDLP-Congo-Brazzaville: recherche simple, sous les D). Une grosse averse se dit *pluie abattante* en Acadie, *avalasse* en Louisiane, *roille* ou *roillée* en Suisse; une simple ondée, *carre*, *crachée* ou *giclée* en Suisse où la créativité est particulièrement manifeste quand il est question des phénomènes atmosphériques. Pour désigner une accumulation de neige par le vent, les francophones ont le choix entre *banc de neige*, *bande*, *gonfle*, *menée*, *roue de neige*, *roule de neige*, *rouleau* et *roulis*, selon le pays ou les régions. Pour obtenir ces données, il suffit de lancer une recherche transversale dans la BDLP après avoir cliqué sur l'onglet 'Francophonie' et retenu l'option 'Toutes les bases', puis sur l'onglet 'Champ sémantique' et choisi la classe conceptuelle 'Phénomènes atmosphériques, météorologie'.

Les procédés de création se sont enrichis ou ont repris vie au contact d'autres langues. Le français de la Réunion en donne une illustration originale avec le mot *argent* (recherche simple, sous les A). Pour parler des allocations familiales, on a le choix entre *argent-braguette*, *argent de l'eau* ou *argent-zenfants*. On reconnaît ici un modèle morphologique créole qui donne des composés par simple juxtaposition de deux mots pour indiquer la provenance ou la destination. Ce procédé a pu se généraliser par calque de locutions créoles. Ainsi, *argent de l'eau* est issu du mot français *argent* et du mot créole *dolo*, signifiant "sperme". Ce mode de composition a aussi donné *argent-carnet*, *argent RMI* (revenu minimum d'insertion), *argent-femme seule*, *argent-travail*, *argent-vieillesse*, dont le sens est trans-

parent, ainsi que *argent-zoreille*, signifiant “ensemble des prestations sociales reçues de la métropole”. Dans ce dernier cas, il faut savoir que le mot *zoreil* se dit d’une personne née en France métropolitaine⁽¹⁵⁾.

3.3. *La diversité culturelle*

Depuis quelques années, on cherche manifestement à mettre en valeur la diversité culturelle de la francophonie dans les milieux de la politique linguistique. Diouf (2003, 5) écrit à ce propos:

La diversité linguistique et culturelle est au cœur du projet francophone. [...] Le partage d’une langue commune, le français, au service de la solidarité et du développement, n’a jamais été conçu comme un facteur d’uniformisation culturelle au sein de notre ensemble, bien au contraire.

Dans ce passage, la dimension culturelle est une orientation qu’on veut assigner à une action collective, ce qui indique bien qu’il s’agit d’une valeur qui ne paraît pas encore s’imposer de soi. Cela n’empêche pas que les diverses communautés de locuteurs du français ont depuis longtemps enrichi la langue de contenus culturels variés. On n’aurait pas à en faire la démonstration aujourd’hui si la richesse francophone avait pu s’exprimer avec toute la liberté souhaitée. À cet égard, la BDLP permet de prendre conscience que langue et culture se sont constamment influencées l’une l’autre dans l’espace francophone. La meilleure façon de le constater est de comparer les usages au moyen de recherches transversales portant sur les champs sémantiques: habillement; alimentation; habitation; activités de travail; groupes sociaux; faune et flore; gentilés, toponymes, blasons, sobriquets; etc. Chacune de ces recherches livre des centaines de mots et d’expressions (1660 actuellement, si l’on opte pour la classe générique ‘Structure de la vie en société’). Cet aspect ressort tout aussi bien en interrogeant la base à propos du vocabulaire des injures, des insultes et des termes de politesse, ou encore de celui des exclamations, des jurons et des onomatopées. Partout, l’histoire de la communauté, son environnement géographique et ses rapports avec les voisins ont marqué les mentalités et suscité des façons originales de rendre l’expérience humaine à travers la langue.

(15) Le mot *zoreil* n’a pas encore été intégré dans la nomenclature de la BDLP-Réunion. La définition donnée ici provient de Beniamino (1996), source principale de la base, où l’on trouvera une explication complète du mot. On y verra en outre que le mot figure aussi dans d’autres lexies, comme *manières zoreil* et *langue zoreille* (le français) et dans l’expression *faire le zoreil*.

Si l'on fait porter la recherche sur les notions d'«État» et de «gouvernement», la BDLP affiche actuellement 257 lexies. Plus d'une centaine concernent le français du Maroc et 125 le français de Suisse. Ces résultats ne peuvent pas être considérés comme objectifs puisque les bases ne sont pas toutes aussi avancées les unes que les autres et que ce ne sont pas nécessairement les mêmes vocabulaires qui ont été prospectés par les uns et par les autres. Tout de même, il est sans doute révélateur déjà de constater que ces deux pays francophones ont fourni, dans ce cas, 87% des lexies. En regardant de plus près les résultats, on constate que, pour le Maroc, on a largement puisé dans la langue arabe pour rendre compte d'un fonctionnement politique qui diffère grandement de celui des pays du Nord (*aman, amghar, caïd, cheikh, choura, émir, makhzen, méchouar, mokadem*, etc.). Quant à la Suisse, on se rend compte que l'organisation du pays en cantons liés par une structure fédérale est à l'origine d'un grand nombre de néologismes.

L'originalité de ce dernier pays sur le plan politique se traduit par un mot qui est abondamment illustré dans la BDLP-Suisse, soit le mot *alleingang*, emprunté à l'allemand et signifiant «voie solitaire, voie isolée». Le mot s'emploie «pour évoquer la tendance marquée de la Suisse à ne pas vouloir se joindre aux grandes organisations internationales» (voir la fiche sous la rubrique 'Données encyclopédiques'). Sous 'Historique', on peut lire que «[l]e fait que l'on emploie un mot allemand et non français pour exprimer ce concept trahit peut-être l'opinion, partagée par plusieurs Romands, voulant que les Suisses alémaniques aient des tendances isolationnistes plus affirmées»⁽¹⁶⁾. Ce terme est critiqué en Suisse et l'on a proposé de nombreux équivalents pour le faire disparaître (*voie solitaire, solitarisme, repli sur soi, isolationnisme*, etc.). Le fait qu'il demeure malgré tout fréquent dans la langue journalistique et parlementaire, sans doute à cause de ses connotations, montre à quel point l'expérience particulière d'une communauté peut influencer sur sa langue.

3.4. *Tout le français à travers les exemples*

Même si la nomenclature de la BDLP est déterminée par un critère d'ordre différentiel, la base donne accès à la langue dans son entier du fait qu'elle réunit un corpus d'exemples imposant dans lequel tous les mots usuels du français se retrouvent inévitablement. Ce corpus d'énoncés, qui est appelé à prendre des proportions considérables, se prête à

(16) Ce texte, comme la presque totalité des données de la BDLP-Suisse, est tiré du DSR, rédigé par André Thibault.

mille recherches, aussi bien à propos des mots du français de référence que des variantes topolectales. On peut faire une requête en ciblant un type d'énoncés en particulier (littérature, presse, études scientifiques, documents administratifs ou officiels, témoignages oraux), une période ou une année précise. On peut établir un sous-corpus représentant un pays ou une zone, un écrivain, etc. Les textes littéraires sont pour la plupart le fait d'auteurs dont la renommée n'a pas encore dépassé les limites de leur pays. On reconnaîtra Tahar Ben Jelloun, Gabrielle Roy, Charles-Ferdinand Ramuz, Antonine Maillet et bien d'autres, mais on sera la plupart du temps en pays de découverte.

Pénétrons dans ce corpus à partir d'une requête visant à réunir toutes les occurrences du mot *soleil* dans les citations de la BDLP⁽¹⁷⁾. Le logiciel affiche 151 citations (avec les références appropriées) dans lesquelles le mot *soleil* est reproduit en caractères rouges pour qu'on puisse le repérer du premier coup d'œil. En lisant les extraits, on remarquera d'abord les locutions nouvelles ou les distributions originales dans lesquelles peut figurer le mot: *des bourrées de soleil* (*bourrée* "période de temps, considérée par rapport à la température qu'il fait") et *faire beau soleil* (BDLP-Québec), (*marcher*) *dans le gros cœur du soleil* ("quand le soleil est au plus chaud", BDLP-Réunion), *le soleil était grinche* ("de mauvaise humeur", BDLP-Suisse), *le soleil était après se lever* (*après* "en train de", BDLP-Louisiane), etc. En parcourant les citations, on découvrira, dans la BDLP-Algérie, une expression imagée empruntée à l'arabe: *cache le soleil avec un tamis* signifiant "cacher, voiler la vérité avec des expédients". On y trouvera aussi la locution métaphorique *doigt du soleil* qui paraît avoir été créée par un auteur nommé Amadis pour gloser le mot *deglet nour*, désignant une variété de datte de qualité supérieure (souvent appelée aussi *doigt de lumière*, appellation qui a pu inspirer l'auteur). En raison de l'orientation de la BDLP, toutes les citations qu'on en tire comportent au moins un mot caractéristique. Certaines en contiennent un grand nombre, comme dans cet extrait d'un journal québécois:

Impossible de commencer à pêcher sans prendre soit une branche en plein visage, soit un bout de clôture de broche barbelée à son blouson, soit un coup de **soleil** serti de piqûres de maringouins. Grafignes et bibittes nous meurtrissent. On a beau être «beurré», «cremé», et puer tant qu'on peut, ces bestioles indésirables n'ont pas vu les publicités à la télévision et dans les journaux. (*Le Soleil*, 3 mai 2003).

(17) La requête se fait comme suit: Choisir 'Recherche transversale' à partir de n'importe quelle base, puis cliquer sur l'onglet 'Francophonie' et retenir l'option 'Toutes les bases'; cliquer ensuite sur l'onglet 'Recherche de mots', puis taper 'soleil' dans la fenêtre qui se présente et orienter la recherche vers les citations.

Chez de nombreux auteurs, les mots régionaux sont reproduits en italique ou entre guillemets. Il semble bien que cette pratique soit en recul depuis quelques décennies, ce qui dénote une prise de conscience au sein des communautés de la légitimité de leur variété de français. Quoi qu'il en soit, le corpus de la BDLP se prêterait bien à une recherche sur ce point car les énoncés y sont reproduits le plus fidèlement possible; les italiques, les guillemets et les gras sont conservés. Voici une citation suisse des années 1970 où le régionalisme a été reproduit entre guillemets:

A l'entrée d'Anzère, des sapins forment une haie d'honneur, exhibant leurs rangs de «pives» comme de glorieuses décorations. (*Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 4 mars 1975).

Note: Le mot *pive* signifie «cône de sapin (ou de pin)» et correspond à l'acadien *berlicoco* et au québécois *cocotte* (la fiche suisse renvoie d'ailleurs à ce dernier mot sous l'onglet 'Francophonie').

Dans un bon nombre de cas, la citation peut être accompagnée d'une image dont l'existence est signalée par le symbole d'un appareil photo placé après la définition dans la fiche portant sur le régionalisme. Ainsi, le passage suivant de Ben Jelloun prend toute sa signification pour celui qui consulte la BDLP en faisant afficher la photo:

J'ai du miel au fond des yeux. J'ai de l'huile d'argan dans mes phrases. (Tahar Ben Jelloun, *La réclusion solitaire*, 1976, p. 197).

3.5. Des réseaux méconnus qui émergent

Les dictionnaires usuels du français (*Le Petit Robert*, *Le Petit Larousse illustré*) incorporent plus facilement qu'autrefois des emplois caractéristiques des français hors de France. Ainsi, on trouve plus de 450 québécismes dans l'édition de 2005 du *Petit Larousse illustré*; l'ouvrage contient un nombre comparable de belgicisms et d'helvétismes. Les variétés africaines y sont moins bien représentées, d'abord en raison du fait que les mots propres aux dix-sept pays ayant le français comme langue officielle au sud du Sahara sont réunis sous une étiquette générique qui est réductrice dans ce contexte – puisqu'on distingue les variétés du Nord par pays –, celle de 'français d'Afrique'. Dans la BDLP, au contraire, chaque pays francophone a droit à une base distincte, même si la parenté peut être grande entre deux variétés. De cette façon, il sera possible de se concentrer sur une seule variété. Le logiciel permet cependant des recherches groupées selon la zone (Afrique subsaharienne, Maghreb, océan Indien, Amérique du Nord, Europe, etc.).

Les emplois propres aux français régionaux de l'Hexagone et aux français hors de France sont confondus dans un même sous-ensemble (non standard) dans les dictionnaires usuels du français. Le traitement est souvent expéditif, un simple équivalent (le mot du français de référence) faisant office de définition. Ainsi, le québécois *chevreuil* sera défini par "cerf de Virginie"; il faudra se reporter au terme employé comme définissant pour avoir une explication du référent. Dans ces conditions, il est inutile de chercher dans le dictionnaire une représentation quelconque d'une variété donnée et, encore moins, d'essayer de dégager les relations qui pourraient exister entre diverses variétés. La philosophie qui sous-tend le dictionnaire de type parisien correspond à la vision traditionnelle que nous avons illustrée dans la figure 1 (première partie de ce texte).

Dans la BDLP, les mots sont analysés par des spécialistes qui sont le plus souvent eux-mêmes des locuteurs de la variété. Par ailleurs, comme toutes les équipes mettent l'accent sur ce qui caractérise la variété qu'elles étudient, il se dégage des descriptions parallèles qui sont faites des constantes qui n'avaient jamais été remarquées. Des réseaux insoupçonnés deviennent ainsi apparents, témoignant de l'histoire de la formation de la francophonie.

Bien sûr, les relations historiques entre les variétés sont connues des spécialistes (époques de colonisation, nature du peuplement, facteurs qui ont pu conditionner l'évolution des pratiques linguistiques, etc.), mais, dans les travaux qui ont été réalisés, on ne retient généralement qu'un nombre limité d'exemples qui sont du reste suffisants pour les démonstrations des chercheurs⁽¹⁸⁾. On n'a donc eu droit jusqu'à présent qu'à des données fragmentaires pour se faire une idée des usages qui sont partagés et pour découvrir les connivences qui sont susceptibles d'apparaître à travers l'exploitation des ressources de la langue. La BDLP apporte sur ce plan une quantité impressionnante de données nouvelles, localisées et commentées, concernant surtout l'usage actuel, que le logiciel permet de mettre en rapport de mille et une façons.

La mise en évidence d'usages communs à deux ou plusieurs variétés non seulement renseigne sur un épisode ou une époque du développement de la civilisation française, mais fait découvrir des affinités oubliées

(18) Les travaux de comparaison réalisés jusqu'ici ont servi surtout à établir la filiation des variétés à partir de l'Hexagone et à reconstituer leur histoire. Diverses approches dans ce domaine sont illustrées dans les contributions réunies par Mougeon et Béniak (1994) sur le français canadien.

entre des communautés qui ont évolué de façon indépendante. Pour les Louisianais, le fait de retrouver en Acadie des mots et des tournures qui sont usuels dans leur coin de pays leur donne le goût de renouer avec leurs frères acadiens. La BDLP fait prendre conscience qu'il existe un réseau plus riche encore, mais moins bien connu, qui unit les communautés ayant participé, d'une manière ou d'une autre, à l'aventure de la colonisation aux XVII^e et XVIII^e siècles⁽¹⁹⁾. Il suffit de consulter l'article *amarrer* de la BDLP pour le voir émerger.

Dans le français de référence, ce verbe est plus ou moins limité au vocabulaire maritime où il a le sens de "retenir avec des amarres". Or, dans les français de la Louisiane, de l'Acadie, du Québec et de la Réunion, il s'emploie (ou s'est employé jusqu'à récemment) dans des acceptions qui reprennent le sème principal (l'idée d'attacher, de nouer, de retenir), mais en parlant d'animaux, de personnes, de choses. Des syntagmes comme *amarrer un cheval*, *amarrer ses souliers*, *amarrer son chapeau*, *amarrer un paquet*, *amarrer le foin*, ou même *fou à amarrer* peuvent s'entendre de nos jours au sein d'un réseau de quelques centaines de milliers de francophones. Le verbe a même donné lieu à des emplois figurés, dont celui de "séduire, envoûter (qqn)" qu'illustre cette citation d'un auteur de la Réunion:

Amuse-toi, mais garde ta lucidité sinon tu vas te trouver amarré avant même de savoir comment cela s'est fait! (D. Roméis, *Les terres chaudes*, vol. 2, 1989, p. 254).

La BDLP donnera une image plus complète de ce réseau dès que la BDLP-France sera mise en ligne. On sait déjà que l'emploi analogique du verbe *amarrer* a cours dans une partie de la France, d'après les données du DRF, ce qui n'est pas étonnant puisqu'il a pris naissance dans les régions de France qui sont à l'origine du peuplement des colonies françaises du XVII^e siècle. Cet exemple fait voir deux choses. La première, c'est que le français de France entretient des relations étroites avec les autres composantes de la francophonie, contrairement à ce que suggère la représentation véhiculée par la figure 2 (voir plus haut, sous 1.2). La deuxième, c'est que la BDLP, tout en mettant à l'honneur les usages des francophones hors de France, renforcera les liens qui les unissent au pays où est née la langue française. La BDLP révélera également d'autres filiations historiques, comme les rapports entre la Belgique et ses anciennes colonies africaines, dont le Burundi.

(19) Cette question fait l'objet d'une démonstration dans Canac-Marquis et Poirier (2005) à partir de l'étude des noms des conifères et des insectes piqueurs.

Les Suisses, les Belges et les Nord-Américains ont un bon nombre d'emplois en commun, même si la Suisse et la Belgique ont peu participé à l'implantation du français en Amérique comparativement à la France de l'Ouest. Là aussi la raison en est bien connue: l'évolution du français a eu pour conséquence que des usages sont demeurés vivants dans certaines zones alors qu'ils disparaissaient de la région parisienne. Mais quels sont donc ces usages au juste? Le mot *camisole*, qui est traité actuellement dans trois bases (celles de la Suisse, de la Louisiane et du Québec) illustre ce cas de figure. Le mot ne s'utilise plus exactement de la même façon dans les trois aires concernées, mais on voit bien la parenté des emplois (en Suisse et au Québec, il s'agit d'un sous-vêtement sans manches, pour homme ou pour femme). Les rubriques historiques des fiches suisse et québécoise se complètent, livrant toutes les données utiles concernant les origines de cet emploi et son usage dans la francophonie. Ces textes soulignent en outre les lacunes de la lexicographie traditionnelle quant aux usages qui ne se sont pas imposés ou qui ne se sont pas maintenus à Paris.

La BDLP ouvrira des pistes de recherche intéressantes. Ainsi, on trouve le mot *contour* au sens de "tournant, virage d'une route" en Suisse et à la Réunion. Dans ces deux aires, le mot donne lieu à des locutions dont: *casser un contour* "prendre un virage" à la Réunion, et *donner le contour*, de même sens, en Suisse. D'après les explications qu'on peut lire sous la rubrique 'Historique' de la BDLP-Suisse et dans la source citée dans la BDLP-Réunion, il semble bien s'agir d'un usage ancien du français, mais comment expliquer sa vitalité actuelle dans deux variétés aussi éloignées géographiquement et qui n'ont pas d'affinité historique particulière?

Pour ce qui est du domaine africain, malgré le travail important réalisé en vue de *l'Inventaire des particularités du français en Afrique noire* (IFA, 1983), il reste beaucoup à découvrir. C'est pourquoi il importe que les bases soient élaborées de façon autonome, sans a priori. Mais il est évident qu'il y a eu influence réciproque, comme on le voit déjà dans l'IFA (1983). Le mot *abacost*, par exemple, désignant au Burundi un costume dont la veste présente un col sans revers et un boutonnage du haut en bas, se rencontre aussi en Centrafrique (avec un sens très voisin) et ailleurs. Il s'est répandu à partir de l'ancien Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo) par suite d'une contraction de l'expression à *bas le costume* (sous-entendu *européen*). On peut lire ce qui suit à propos de ce mot dans la BDLP-Centrafrique: "La tenue vestimentaire ainsi désignée, qui renvoyait aussi bien au costume entier qu'à la veste seule, fut considérée comme la tenue officielle du Zaïre de 1972 à 1990. Au-delà de cette

période, le port de ce vêtement est devenu moins régulier mais n'a pas pour autant disparu dans ce pays non plus que dans les pays voisins."

L'emprunt à l'arabe paraît être une caractéristique fondamentale des français du Maghreb, mais il reste à voir comment le phénomène s'est produit dans chacun des pays de cette zone, quels sont les mots qui ont effectivement été repris à la langue maternelle de ces communautés. Dans les deux grandes zones du continent africain, on découvrira ainsi un grand nombre d'emplois communs, mais aussi des régionalismes souvent limités à un seul pays. À notre avis, l'utilisation du terme *régionalisme* est certainement pertinent quand il est question de ces pays même si le français y est au départ une langue seconde, contrairement à ce que suggère Alain Rey (voir ci-dessus, sous 1.3).

Au-delà des réseaux, il existe d'autres types de rapprochements que la recherche transversale permet de découvrir, ne serait-ce que le fait qu'un même mot a connu un sort différent selon les zones. *Marabout* est un bel exemple à ce titre. Il a un sens diamétralement opposé au Maghreb et au Canada. Pour un Maghrébin, le marabout est un personnage pieux «supposé détenir la *baraka*⁽²⁰⁾ qu'on attire sur soi en prononçant son nom, en baisant les murs de son sanctuaire ou en lui faisant des offrandes». En Acadie et au Québec, il se dit d'une personne grincheuse, irritable, qui manifeste sa mauvaise humeur (*se lever marabout, un vieux marabout*). C'est par le truchement du français populaire de France que s'est opéré ce virage sémantique à 180 degrés, comme on peut le voir dans l'explication historique donnée dans la BDLP-Québec.

4. Conclusion

Les français régionaux viennent tout juste d'être reconnus, alors qu'ils existent depuis toujours. Comme l'exprime si bien Chambon (1997, 15): «Les 'français régionaux' ne sont pas autre chose que les formes réelles et concrètes du français tout court.» Ce changement de perspective invite à revoir les représentations traditionnelles de la langue française et à en construire de plus pertinentes à partir des données nouvelles qui sont diffusées depuis les années 1980. Nous avons nous-même proposé de reprendre l'explication historique de la langue française sur la base des

(20) Ce mot, qui est présenté comme familier dans les dictionnaires du français de référence, n'a pas du tout cette connotation dans les français du Maghreb où il fait référence à une protection d'origine divine, à une bénédiction de Dieu ou de ceux qui s'en inspirent sur terre.

deux traditions qui l'ont nourrie, soit la tradition codifiée et la tradition naturelle (Poirier 2003a, et 2003b, 217-219). L'approche que nous avons adoptée aide à mieux comprendre, croyons-nous, comment se sont formées les diverses variétés de français et à situer dans un cadre général la question du fonds commun et des particularités régionales. Elle met également en évidence les fondements sur lesquels se sont formées les attitudes des francophones, qui sont contrastées relativement à des questions comme celle de l'emprunt, de la norme commune. En somme, le moment est venu d'écrire l'histoire du 'vrai' français.

L'approfondissement des concepts opératoires qui nourrissent les idéologies francophones aura pour conséquence de favoriser de nouvelles approches lexicographiques. S'ouvrir à la diversité francophone signifie faire une place à des productions culturelles qui n'ont pas bénéficié d'une diffusion suffisante jusqu'à aujourd'hui, ce qui veut dire aussi donner la clef des variétés de français à travers lesquelles elles s'expriment. Ce travail de description lexicographique est bien enclenché depuis le début des années 1980. Ce sont d'ailleurs les inventaires et les répertoires qui ont été produits qui alimentent l'entreprise de la BDLP. Ces travaux, qui peuvent être exploités et mis en rapport beaucoup plus efficacement dans le dispositif informatique qui a été mis au point, reçoivent ainsi une audience élargie.

Quemada (1990, 142) faisait reposer son projet de *Trésor* sur «la nécessaire re-définition de l'image du français». Il ajoutait:

Au seuil du XXI^e siècle, le français, langue de communication internationale, ne se circonscrit plus dans les limites qui étaient encore les siennes au début du XX^e et ne se fonde plus sur les mêmes critères d'identification. La langue française est le bien commun du monde francophone et le lien qui unit ses diverses composantes sociales, géographiques et culturelles. Dans les communautés de langue française dotées d'institutions propres, de moyens de communication modernes et de productions culturelles originales, de véritables normes d'usage spécifiques se sont constituées. Ces particularismes ne peuvent plus être assimilés à des créations locales plus ou moins savoureuses, en marge du français «standard».

Cette nouvelle image du français passera nécessairement par la transformation des dictionnaires usuels. Quemada (2003, 23-24) estime, pour sa part, «qu'assez vite, l'Internet lexicographique et dictionnaire, d'accès de plus en plus libre et gratuit, primera sur les textes et les dictionnaires sur CD-Rom». C'est dans cette voie que se sont engagées les équipes qui se sont investies dans le projet international de la BDLP. L'outil qu'ils construisent a une finalité culturelle première, mais son utilisation, si elle continue à se répandre au rythme actuel, ne peut manquer d'avoir une incidence sur les mentalités et, par voie de conséquence, un impact poli-

tique. On peut croire que la cause du français est bien servie par ce projet qui est de plus en plus connu en dehors du monde francophone et qui donne une image renouvelée du français comme langue de culture. Ceux qui sont engagés dans l'entreprise en bénéficient les premiers en participant à une expérience de partage panfrancophone issue d'une concertation internationale qui mobilise les linguistes de la francophonie depuis quelques décennies⁽²¹⁾.

Université Laval, Québec

Claude POIRIER

Trésor de la langue française au Québec.

Références bibliographiques

- Beniamino, Michel, 1996. *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*, Vanves, EDICEF-AUPELF.
- Benzakour, Fouzia, 2004. «Les stéréotypes associés aux constructions sur la langue (dans le contexte de l'immigration récente au Québec)», *Québec français* 132, Sainte-Foy, 65-67.
- Boulanger, Jean-Claude, 1985. «Francophonie, un terme, des sens», *Langues et linguistique* 11, Québec, Université Laval, 143-173.
- Canac-Marquis, Steve / Poirier, Claude, 2005. «Origine commune des français d'Amérique du Nord: le témoignage du lexique», in: Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (éd.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 517-538.
- Chambon, Jean-Pierre, 1997. «L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata», in: *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature* 17, 6-31.
- Chaudenson, Robert, 2000. *Mondialisation: la langue française a-t-elle encore un avenir?*, [s.l.], Institut de la Francophonie – Diffusion Didier Érudition (voir le texte intitulé «Grille d'analyse des situations linguistiques», 173-233).
- Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001. *Le français, une langue pour tout le monde*, Québec, Gouvernement du Québec.
- DHFQ = Poirier, Claude (éd.), 1998. *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Diouf, Abdou, 2003. «La francophonie: une autre mondialisation», in: Florence Morgiensztern (coordinatrice), *La Francophonie dans le monde, 2002-2003*, Paris, Larousse, 5-6.

(21) Pour la révision de ce texte, nous avons bénéficié de l'aide de notre collaboratrice Myriam Côté qui est responsable des opérations de saisie dans le projet international de la BDLF. Nous la remercions ici de sa contribution.

- DRF = Rézeau, Pierre (éd.), 2001, *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, Duculot.
- DSR = Thibault, André (réd.), 1997. *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, sous la dir. de Pierre Knecht, avec la coll. de Gisèle Boeri et Simone Quenet, Genève, Éditions Zoé.
- Francard, Michel / Latin, Danièle (éd.), 1995. *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot – AUPELF-UREF.
- Francard, Michel (éd.), avec la coll. de Geneviève Geron et Régine Wilmet, 2000-2001. *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (3-5 novembre 1999), 2 tomes, in: *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 26/1-4 et 27/1-2.
- Frey, Claude / Latin, Danièle (éd.), 1997. *Le corpus lexicographique: méthodes de constitution et de gestion*, Louvain-la-Neuve, Duculot – AUPELF-UREF.
- Giroux, Josée, 1991. *Les canadianismes dans le Supplément du Dictionnaire des dictionnaires (1895): étude métalexigraphique*, mémoire de maîtrise, [Québec], Université Laval.
- Gleßgen, Martin-D. / Thibault, André (éd.), à paraître. *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau, Strasbourg, PUS.
- GPFC = *Glossaire du parler français au Canada*, 1930. Préparé par la Société du parler français au Canada, Québec, L'Action sociale limitée.
- IFA = Équipe IFA, 1983. *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUPELF.
- Latin, Danièle / Queffélec, Ambroise / Tabi-Manga, Jean (éd.), 1993. *Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies*, Paris, John Libbey Eurotext.
- Latin, Danièle / Poirier, Claude (éd.), avec la collaboration de Nathalie Bacon et de Jean Bédard, 2000. *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval – AUF.
- Mougeon, Raymond / Beniak, Édouard (éd.), 1994. *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Poirier, Claude, 2000. «Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec», in: Michel Francard (éd.), avec la coll. de Geneviève Geron et Régine Wilmet, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, t. 1 (*Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 26/1-4), 139-155.
- Poirier, Claude, 2001. «Vers une nouvelle pratique de la lexicographie du français», in: *Diversité culturelle et linguistique: quelles normes pour le français?*, [Paris], Agence universitaire de la Francophonie, 19-39.
- Poirier, Claude, 2003a. «Perception et maîtrise de la norme de référence dans le monde francophone: un essai d'explication des différences», in: Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant McConnell (éd.), *Colloque international sur l'Écologie des langues*, Paris, L'Harmattan (Coll. Sociolinguistique), 113-130.

- Poirier, Claude, 2003b. «Variation du français en francophonie et cohérence de la description lexicographique», in: Monique C. Cormier, Aline Francœur et Jean-Claude Boulanger (éd.), *Les dictionnaires Le Robert: genèse et évolution*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 189-226.
- Poirier, Claude, 2004a. «La Base de données lexicographiques panfrancophone: un outil de concertation», *Le français à l'université* 12, Agence universitaire de la francophonie, 6.
- Poirier, Claude, 2004b. «Une représentation dynamique de la francophonie: la Base de données lexicographiques panfrancophone», *Québec Français* 134, Sainte-Foy, 97-99.
- Pöll, Bernhard, 2001. *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Paris, L'Harmattan.
- Quemada, Bernard, 1961. «La technique des inventaires mécanographiques», in: *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles*, Paris, Éditions du CNRS, 53-68 (actes d'un colloque tenu à Strasbourg en novembre 1957).
- Quemada, Bernard, 1990. «Trésor informatisé des vocabulaires francophones», in: André Clas, et Benoît Ouoba (éd.), *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, AUPELF et John Libbey Eurotext, 141-145.
- Quemada, Bernard, 2003. «Lexicographie et textes numérisés. Regards sur la situation du français», in: Marco Veneziani (éd.), *Informatica e scienze umane. Mezzo secolo di studi e ricerche*, Leo S. Olschki editore (tiré à part, 24 p.).
- Rey, Alain, 1986. «La variation linguistique dans l'espace et les dictionnaires», in: Lionel Boisvert, Claude Poirier et Claude Verreault (éd.), *La lexicographie québécoise: bilan et perspectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 23-40.
- Rézeau, Pierre, 1984, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'or.
- Robert = Paul Robert, 1985. *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2^e éd. entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Paris, Le Robert, 9 vol.; 2001, éd. augmentée en 6 vol. nouveau format, sous la responsabilité de Alain Rey et Danièle Morvan.
- Robillard, Didier de / Beniamino, Michel (éd.), avec la coll. de Claudine Bavoux, 1993-1996. *Le français dans l'espace francophone*, 2 t., Paris, Champion.
- Thibault, André, 2001. Compte rendu de Bernhard Pöll, *Französisch außerhalb Frankreichs: Geschichte, Status und Profil regionaler und nationaler Varietäten*, Tübingen, Niemeyer, 1998, dans *Estudis Romànics* 23, 306-312.
- TLF = Imbs, Paul / Quemada, Bernard (éd.), 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS – Gallimard, 16 vol.
- Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (éd.), 2005. *Le français en Amérique du Nord. État présent*, [Québec], Les Presses de l'Université Laval.